



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 FEVRIER 2025

Présents : SORDET Eric, Maire

EYMANN Alain, DUBUET Nathalie, FLAJOLLET Elisabeth, Adjointes
CAIRE Marie-Christine, MARCHETTO Jocelyn,

Absent excusé : BOUTEILLER Martine a donné pouvoir à FLAJOLLET
Elisabeth

PATRIARCHE Joël a donné pouvoir à SORDET Eric

Absent : MARTINS Antonio, LAPALUS Patrick,

Secrétaire de Séance : DUBUET Nathalie,

1°) Approbation du compte-rendu du précédent Conseil Municipal

Monsieur Le Maire a retracé les points évoqués au précédent Conseil Municipal du 23 janvier 2025 :

- La citerne à carburant sera réservée qu'à la tondeuse afin d'avoir une estimation des consommations réelles
- Devis de l'entreprise BIDALOT pour l'entretien des espaces verts de la commune, il lui a été demandé un geste commercial sur ce devis
- Sécurisation RD18 : Dissimulation des réseaux. Le SICECO a transmis le décompte sur devis des travaux, restant à charge de la commune la somme de 46 000€. Dans un premier temps, il faut transmettre l'accord de principe en retournant le présent décompte sur devis et dans un second temps adresser une délibération acceptant le coût financier.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, accepte le décompte sur devis proposé par le SICECO et autorise le Maire à signer.

Le Compte rendu du précédent Conseil Municipal est adopté.

2°) Délibérations :

- **Délivrance d'un mandat auprès du Syndicat Intercommunal d'Energie, d'équipement et d'environnement de la Nièvre (SIEEN) :**

La Mairie est membre du Groupement de commandes pour l'achat d'énergie sur le périmètre de la région Bourgogne Franche-Comté. A ce titre, nous avons accès aux différents marchés de fournitures d'énergies passés dans le cadre du Groupement d'achat d'énergie. Le groupement a détecté des écarts entre l'usage qui a été indiqué lors de l'adhésion et l'usage connu du gestionnaire de réseau ENEDIS. Il faut investiguer ces écarts pour éviter des situations de blocage au 01/01/2026.

Panneau signalisation « Croix de Saint André » Route de Beaune

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- Donne mandat au Syndicat Intercommunal d'Energie, d'équipement et d'environnement de la Nièvre

- Autorise le Maire à signer tout acte afférent à la mise en œuvre de cette décision.

- **Convention préalable de sollicitation des services départementaux en matière de voirie et de mise à disposition de panneaux de signalisation :**

Au cours de l'année 2022, la commune a signé une convention avec le Conseil Départemental pour la réalisation par les Services Départementaux de prestations relatives à l'entretien et l'exploitation de la voirie communale. Cette convention arrive à échéance le 31 décembre 2024.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal souhaite renouveler ce partenariat.

- **Courrier de la Sous-préfecture :** Délibération du Conseil Municipal du 18 décembre 2024

En date du 28 décembre, il a été transmis, au titre du contrôle de l'égalité, la délibération adoptée lors du Conseil Municipal du 18 décembre 2024 relative à l'attribution d'une subvention d'un montant de 300€ à l'association « MB ASSOCIATION » pour le 4L TROPHY qui se déroulera en 2025

Le vote de l'assemblée sur le fondement de l'article L.1612-1 du CGCT ne peut avoir lieu qu'à compter du 1^{er} janvier 2025.

Par conséquent, il a été demandé d'informer les membres du conseil municipal des éléments qui précèdent, et de procéder au retrait de cette délibération.

L'assemblée pourra procéder à un nouveau vote de ces subventions dans la limite des crédits ouverts en 2024. (s'agissant de subventions de fonctionnement)

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré :

- Décide de procéder au retrait de la délibération du 18 décembre 2024
- De procéder au nouveau vote de cette subvention
- **Coût du service ADS et estimation du fonds de concours :** Le service ADS a transmis par mail le coût de service pour la commune : 2035€ pour :
 - 4 Certificats d'urbanisme a
 - 1 Certificat d'urbanisme b
 - 7 Déclarations préalables
 - 2 Permis de construire
 - 1 Permis de démolir

Le Fonds concours provisionnel pour la commune serait de 1188.93€ qui vient en déduction des coûts du service ADS.

- **Renouvellement du Contrat d'Adjoint Technique Principal de 1^{ère} classe :**

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré par 7 voix pour, 1 voix contre, accepte le renouvellement du CDD pour 2 mois soit du 1^{er} mars 2025 et se terminant le 30 avril 2025.

3°) **Construction salle Multi-usages**

Monsieur Le Maire présente au Conseil Municipal les appels d'offres reçus ainsi que les entreprises retenues pour effectuer les travaux.

Il informe que 2 marchés sont restés infructueux : lot 6 Menuiserie intérieure et 12 Espaces verts et approuve l'attribution des marchés relatifs aux lots 1,2,3,4,5,7,8,9,10,11.

Les lots 6 et 12 ont été déclarés infructueux, suite à l'absence d'offres, ils ont fait l'objet d'une relance par le biais d'une consultation sans mise en concurrence.

Après analyse de l'offre, Le Maire propose de retenir les prestataires suivants :

<u>Intitulé du Lot</u>	<u>Nom du Prestataire retenu</u>	<u>Montant H.T.</u>
Lot 06 : Menuiserie Intérieures	PPRS MENUISERIE 2 Rue Gustave Eiffel 21110 GENLIS	38 500,00 €

Lot 12 : Espaces verts	Christophe BIDALOT 5 Rue de l'Egalité 21200 BLIGNY LES BEAUNE	2 835,00 €
TOTAL		41 335,00 €

Après la présentation du procès-verbal d'ouverture des plis et proposition d'adjudicataires, Le Maire propose de retenir les prestataires suivants :

<u>Intitulé du Lot</u>	<u>Nom du Prestataire retenu</u>	<u>Montant H.T.</u>
Lot 1 : Démolition – Terrassement - VRD	SARL RB TP 8 Rue au Bouchet – ZI Nord 21000 DIJON	68 000,00 €
Lot 2 : Gros-Œuvre	AC BATIMENT 9 Rue en Val Fontaine 21490 SAINT JULIEN	58 065 ,85 €
Lot 3 : Charpente bois - Bardage	SAS DUMONT CHARPENTE 1A Rue u Point du Jour 21800 CHEVIGNY SAINT SAUVEUR	60 168,00 €
Lot 4 : Couverture bac acier	SARL ROMAIN & PIERRE 1 Impasse des Forgerons 21800 CHEVIGNY SAINT SAUVEUR	32 541,56 €
Lot 5 : Menuiseries extérieures	Ets G1 SAS 11 Route de Lyon 71100 SAINT REMY	26 794,00 €
Lot 6 : Menuiseries intérieures	INFRUCTUEUX	
Lot 7 : Plâtrerie – Isolation - Peinture	BONGLET SA 18 Rue Champeau 21000 DIJON	34 500,00 €
Lot 8 : Carrelage - Faïences	SAS TACHIN 1 Rue de Huchey 21110 GENLIS	18 014,50 €
Lot 9 : Electricité – courants forts/faibles	SOCHALEG 71100 CHALON SUR SAONE	35 936,47 €
Lot 10 : Plomberie – Sanitaires	SIX M ENERGIE 16 Rue Paul Sabatier 71100 CHALON SUR SAONE	5 377 ,50 €
Lot 11 : Chauffage – Ventilation	SIX M ENRGIE 16 Rue Paul Sabatier 71100 CHALON SUR SAONE	47 252,53 €
Lot 12 : Espaces verts	INFRUCTUEUX	

TOTAL	386 650,41 €
--------------	---------------------

4°) Sécurisation RD 18

- Attente du Département pour couper les arbres
- SICECO : Enfouissement des réseaux. Un décompte des travaux a été reçu, un reste à charge pour la commune 46 000€.

5°) Parole aux responsables de commissions

- Travaux effectués par l'adjoint technique :
 - Taille des arbustes « rue Champ Lain » pendant 5 jours.
 - Taille des arbres du verger
 - Taille des lauriers près du monument
- Le camion ne fonctionne plus
- Faire passer un mot pour la vente de la tondeuse
- L'entreprise ERHARD Pâtisserie refait sa clôture. Une déclaration préalable a été transmise
- Les Sociétés de la zone artisanale connaissent mal la Mairie

6°) Elections Municipales 2026

Plusieurs Conseillers ne se représentent pas.

Peut-être prévoir de contacter des habitants de TAILLY afin élaborer une liste pour le renouvellement du Conseil Municipal

13°) Questions Diverses

- Aucune

Prochain Conseil Municipal le 27 mars 2025 à 18h30
